



AMBASSADE
DE LA

REPUBLIQUE RWANDAISE

AVENUE DES FLEURS, 1
(coin av. de Tervueren)
B - 1150 BRUXELLES

A traiter par *ppk*
Date entrée : *22-6-90*
N° Classement *13679/10-12*

Bruxelles, le 15 JUIN 1990
N° 1130/10.12.

URGENT

A Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
Internationale

Copie pour information à :

- - Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
- Monsieur le Ministre du Plan

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
Internationale
KIGALI.-



OBJET : Entretien avec le Secrétaire
d'Etat. Luxembourgeois aux
Affaires Etrangères.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que, le 13 juin 1990, j'ai été
reçu en audience par Monsieur Georges WOHLFART, Secrétaire d'Etat
Luxembourgeois aux Affaires Etrangères Chargé de la Coopération qui
effectuera une visite dans notre pays du 27 au 29 juin 1990.

Au cours de notre entretien, j'ai tenu à informer mon interlocuteur
des préoccupations économiques actuelles du Rwanda en même temps que je
l'ai remercié de l'attention particulière que le Grand-Duché de Luxembourg
a accordée à la demande d'aide alimentaire d'urgence que le Gouvernement
Rwandais lui a adressée.

Notre rencontre a été aussi l'occasion de passer en revue l'état
de la coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Rwanda qui
se présente comme suit :

La coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République
Rwandaise date de 1970. A cette époque, sur base d'un plan d'ensemble pour
le développement du secteur sanitaire, élaboré conjointement par l'Orga-
nisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement rwandais, le
Luxembourg a accepté d'aider le Rwanda à construire à Rwamagana une
école d'infirmières et de financer l'extension de l'ancien hôpital
de cette localité. Les bâtiments ont été inaugurés au mois de
septembre 1974, en présence de S.A.R. la Princesse Marie-Astrid. Le
gouvernement luxembourgeois est intervenu pour 27.5. millions de
francs luxembourgeois.

.../...



AMBASSADE
DE LA

REPUBLIQUE RWANDAISE

AVENUE DES FLEURS, 1
(coin av. de Tervueren)
B - 1150 BRUXELLES

En 1982, le Luxembourg a clôturé le projet de construction de l'hôpital de Kabaya. Il s'agissait d'un hôpital rural de 100 lits, financé en partie par le Luxembourg, en partie par le Rwanda. Au titre de la coopération luxembourgeoise, les unités suivantes ont été construites :

- la maternité ;
- la pédiatrie ;
- le bloc technique ;
- les bâtiments administratifs.

Pour assurer la mise en service de l'hôpital dans les meilleures conditions, le Luxembourg a fait don au Rwanda des équipements pour la salle d'accouchement, le service chirurgie, la salle des opérations, le service de pédiatrie, le bloc technique, la stérilisation, le service de l'anesthésie, la réanimation, l'endoscopie et les cabinets de consultation des médecins. L'enveloppe totale pour le projet a été de 35 millions de francs luxembourgeois. Le groupe TETRA, architectes, a fait les études préliminaires, techniques et d'exécution et a assuré la surveillance du chantier, en coopération avec le service gouvernemental rwandais compétent. Les travaux de construction ont été confiés à l'entreprise rwandaise "Un toit à toi".

En mai 1983, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères d'alors, Paul Helmingier a effectué une visite au Rwanda. Une nouvelle intervention luxembourgeoise a été décidée dans l'intérêt de l'hôpital de Rwamagana ; il s'agissait de la construction et de l'équipement d'un pavillon de traumatologie. Le coût de ce projet s'élevait à 30 millions de francs luxembourgeois. Au Ministère Luxembourgeois des Affaires Etrangères ce projet est considéré comme clôturé depuis 1986.

En 1987, le Luxembourg a financé une étude de la restructuration du marché financier rwandais. Le coût du projet était de 1.5 millions de francs luxembourgeois.

En 1988, le Luxembourg a accordé une aide d'urgence au Rwanda pour prendre soin des réfugiés du Burundi. Cette aide a été mise en oeuvre en étroite coopération avec la Commission des Communautés Européennes. En effet, le Luxembourg a pris en charge le transport aérien du matériel de secours.

.../...

En 1988, le Luxembourg a financé une étude de faisabilité et d'impact relative à la mise en place de la filière "lait". Le projet a coûté 3 millions de francs luxembourgeois.

Pour 1989 le gouvernement luxembourgeois avait prévu la mise en oeuvre de l'étude par l'installation d'une mini-laiterie sur la crête Zaïre-Nil. Pour la première phase un montant de 10 millions de francs luxembourgeois était prévu. Cependant la réalisation du projet s'est heurtée à des divergences de vue entre les partenaires sur la conception même du projet. Les fonds engagés pourraient être réorientés vers un projet d'amélioration génétique du cheptel rwandais, selon la partie luxembourgeoise si le gouvernement rwandais en exprime le désir.

Cette année, le Luxembourg a accordé une aide alimentaire à la République Rwandaise. L'aide a une valeur totale de 8 millions de francs luxembourgeois. Elle est mise en oeuvre en deux volets.

- une fourniture caf de blé pour 5 millions de francs luxembourgeois. Cette aide devrait parvenir à sa destination dans deux mois environ ;

- un don de 3 millions de francs luxembourgeois pour un fonds de secours géré par le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal.

Les perspectives de la coopération future entre le Luxembourg et le Rwanda pourraient porter sur les projets suivants :

- La construction d'un atelier de maintenance pour la petite aviation à Kigali

- L'aménagement de l'Aéroport International Grégoire Kayibanda à Kigali et des Aéroports de Kamembe et de Gabiro.

- La mise à la disposition du Rwanda d'un agent de la coopération. Il s'agit de M. Ferdinand WOLFF, ingénieur agronome, professeur au Lycée Agricole d'Ettelbruck. M. WOLFF est disposé de prendre en charge des cours à l'Université de Butare.



**AMBASSADE
DE LA
REPUBLIQUE RWANDAISE**

AVENUE DES FLEURS, 1
(coin av. de Tervueren)
B-1150 BRUXELLES

- La formation de stagiaires dans le domaine du contrôle du trafic aérien. Le Rwanda pourra disposer de deux places dans un séminaire de 6 semaines d'Eurocontrol sur les techniques de gestion et d'informatisation d'aéroports.

En plus de la coopération bilatérale directe, depuis plusieurs années, les ONG luxembourgeoises sont actives au Rwanda.

En 1988 l'ONG Frères des Hommes a financé un projet de formation de chefs de petites entreprises, de diversification de l'artisanat et de démultiplications de la menuiserie de Nyakizu. Le projet a coûté 1.25 millions de francs luxembourgeois. Depuis 1989 la même ONG a envoyé deux volontaires sur place.

En 1989, l'ONG Association Europe-Tiers Monde a contribué à un projet de construction de 4 ponts dans la commune de Mbogo, pour un montant de 0.82 millions de francs luxembourgeois.

En 1989 aussi, l'ONG Bridderlech Delen a financé la construction d'une salle de couture à Kampanga/Ruhengeri pour un montant de 0.52 millions de francs luxembourgeois.

1990, un cofinancement a été accordé à un projet de l'ONG "Amicale Luxembourg Rwanda-Burundi" qui envisage d'équiper l'orphelinat Ste Agathe de Masaka d'une couveuse. Le coût total du projet s'élève à 0.35 millions de francs luxembourgeois.

En 1990, le Ministère a accordé le cofinancement à l'ONG "Amicale Rwanda Luxembourg", qui en coopération avec d'autres institutions, construit un hôpital rural à Musasa. La Rhénanie-Palatinat, a pris en charge la pédiatrie et la maternité. L'ONG luxembourgeoise prend en charge des départements des maladies internes et contagieuses. Le coût du volet luxembourgeois s'élève à 15.4 millions de francs luxembourgeois, la contribution de la Rhénanie-Palatinat est de 14 millions de francs luxembourgeois. La construction des départements administratif et technique et de la chirurgie est prévue pour la période de 1992-1994.



**AMBASSADE
DE LA
REPUBLIQUE RWANDAISE**

AVENUE DES FLEURS, 1
(coin av. de Tervueren)
B-1150 BRUXELLES

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma
très haute considération.

François NGARUKIYINTWALI,

Ambassadeur

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'François NGARUKIYINTWALI', written over the printed name and title.